

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

SYNTHESE

Après la création du syndicat, le 1^{er} octobre 2007, l'année 2008 a permis l'installation et la montée en charge opérationnelle du SMSO, l'année 2009 a vu la généralisation des études des différents projets de restauration de berges en attente.

En 2010, le syndicat a porté à 53 le nombre de ses membres (département des Yvelines et 52 communes), avec l'adhésion de Verneuil-sur-Seine (78), Vétheuil (95), Haute-Isle (95), La Roche Guyon (95).

Sous la présidence de Monsieur Daniel LEVEL, le SMSO a poursuivi son action sur cinq objectifs :

Restauration de berges : un premier chantier a été réalisé à Triel-sur-Seine pour plus de 400 k€ et deux autres engagés à Maurecourt et Andrésy. Le syndicat a poursuivi ou engagé des études initiales pour six autres opérations, à savoir Conflans-Sainte-Honorine, Croissy-sur-Seine II, Médan, Triel-sur-Seine SIAAP, Vaux-sur-Seine et Villennes-sur-Seine.

Restauration / prolongement de digue :

- **Restauration à Sartrouville** : le dossier de demande d'autorisation a été déposé en mai pour un montant estimatif de travaux de 4,8 M€ HT,
- **Prolongement à Montesson** : le dossier a fait l'objet d'une reprise du projet sur les compensations volumiques.

Entretien des berges et valorisation écologique : 2010 a été la première année de réalisation d'un programme annuel complet de 250 k€. Il a été développé sur une dizaine de sites par voie fluviale et quatre sites par voie terrestre.

Circulations douces : le SMSO a poursuivi, en lien avec les communes, l'exploitation du bac Moisson-Vétheuil pour le franchissement de la Seine entre la boucle de Moisson dans les Yvelines et le Vexin dans le Val d'Oise. Il a également délibéré pour prendre la maîtrise d'ouvrages de trois passerelles en circulations douces (Mantes-Limay, Les Mureaux-Meulan, Poissy-Carières sous Poissy) et confié un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage à l'EPAMSA sur ces projets.

Manifestations : la 1^{ère} randonnée VTT-VTC (Seine en selle ; départs du Pecq ou de Mantes pour une arrivée commune sur la base de loisirs du Val de Seine à Verneuil-sur-Seine) a eu lieu en mai 2010 et la 2^{ème} croisière - conférence sur la Seine en septembre 2010 (trajet Conflans - Triel - Conflans).

1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU SMSO

➤ Le département des Yvelines et 52 communes

Les communes de Vétheuil, Haute-Isle, La Roche-Guyon et Verneuil-sur-Seine ont rejoint le SMSO par arrêté préfectoral du 6 mai 2010, portant ainsi à **52 les communes adhérant au syndicat, avec le département des Yvelines.**

En 2010, la commune de Port-Villez a délibéré en vue de son adhésion au SMSO, qui a statué favorablement pour cette future adhésion.

➤ Le Bureau

Président : **Daniel LEVEL**, Conseiller Général du canton du Pecq, Maire de Fourqueux

Vice-présidents : **Hugues RIBAUT**, Conseiller général et Maire d'Andrésy,
Maurice BOUDET, Maire de Rolleboise,
Jean DELAUNAY, Conseiller municipal à Conflans,
Jean-Yves SIX, Adjoint au Maire de Triel-sur-Seine.

➤ Les moyens humains

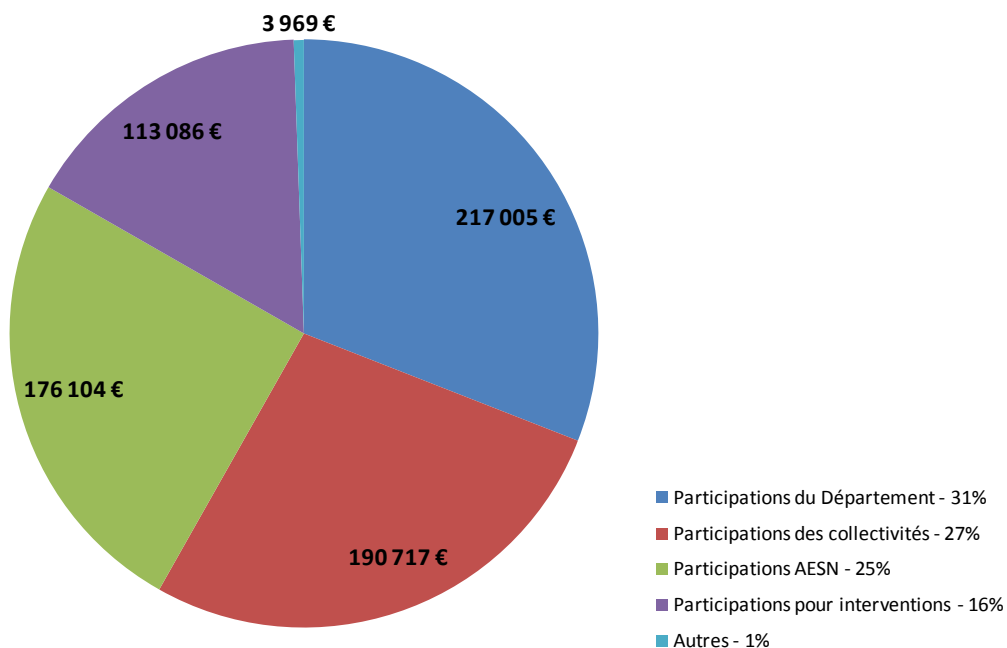
- M. Pascal CLERC, Directeur général des services,
- M. Antoine FORTIN, ingénieur principal, mis à disposition du SMSO par le Département,
- Melle Mélanie LEDRU, technicienne chargée de travaux,
- M. Ludovic PIAT, adjoint technique surveillant de travaux,
- M. Adrien SERRE, responsable du pôle administratif mutualisé des trois syndicats,
- Melle Adeline FAYOL, rédactrice au sein du pôle administratif.

Pour mémoire, les trois syndicats sont organisés autour d'une direction générale commune et d'un pôle administratif mutualisé CO.BA.H.M.A. (Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents) - SMSO - SMAGER (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles). Chaque syndicat conserve sa direction technique propre.

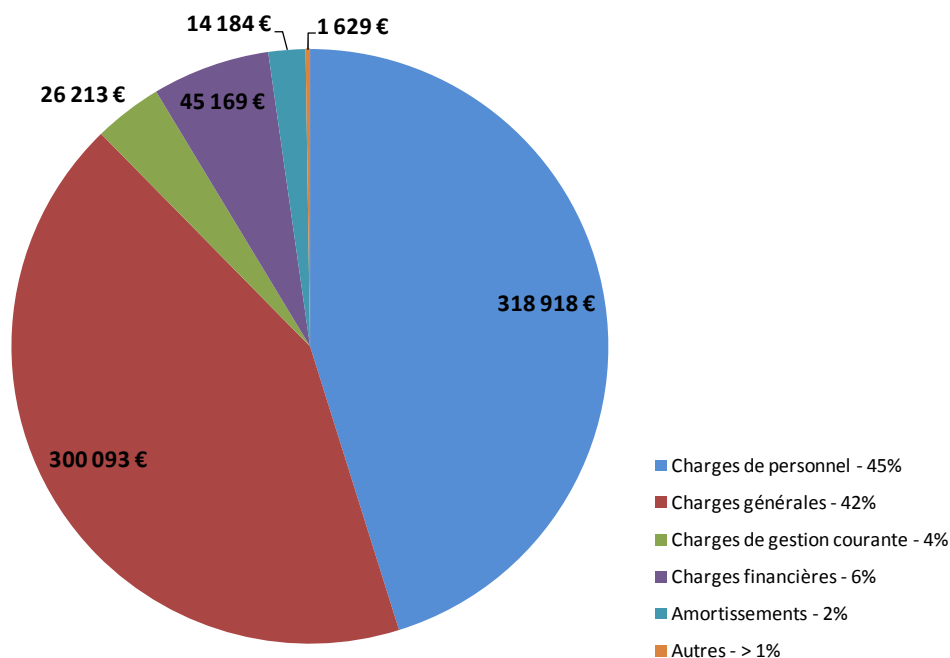
L'organisation COBAHMA - SMSO - SMAGER regroupe 15 agents au 31/12/2010.

➤ Les moyens financiers du syndicat

En fonctionnement, les recettes du compte administratif 2010 du SMSO représentent un total de 700.880,87 euros qui comprend des dotations et participations.

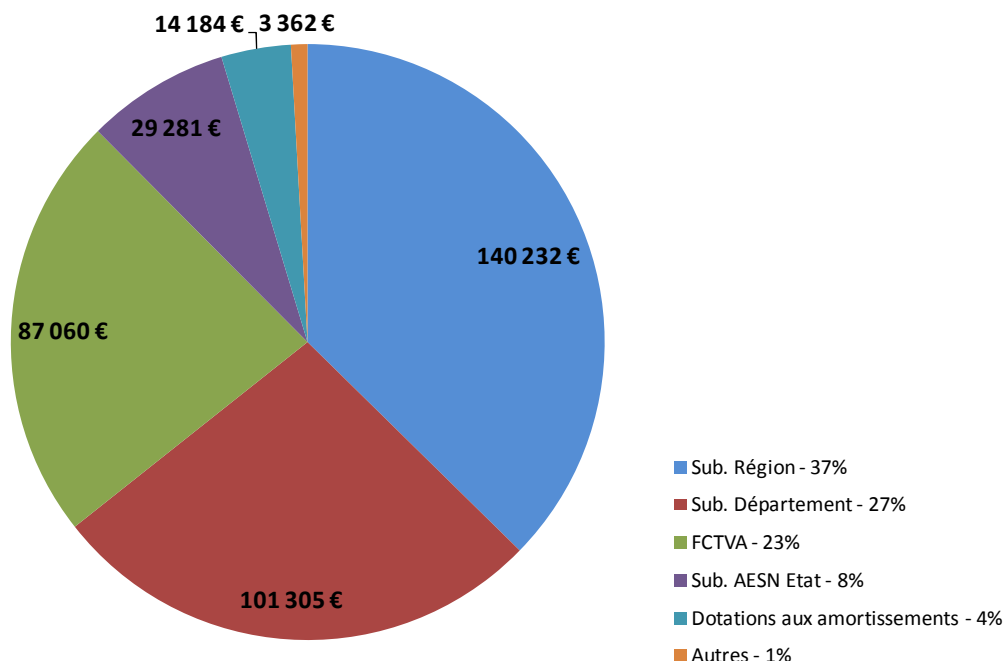


Les dépenses de fonctionnement réalisées représentent un total de 706.206,91 euros, composées essentiellement des charges de personnel (318.918,28 euros) et des charges à caractère général (300.092,50 euros).

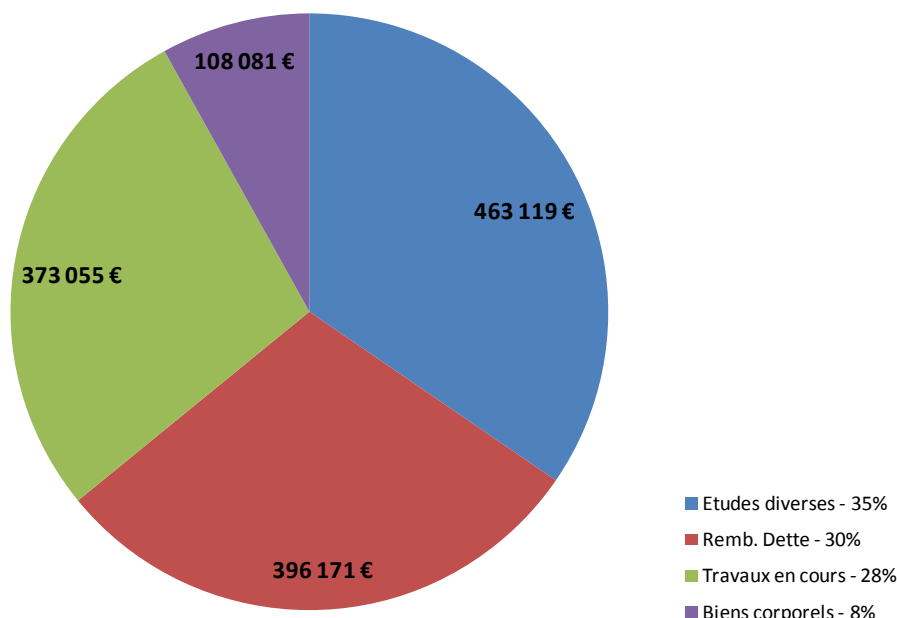


La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de l'exercice déficitaire de 5.326,04 euros, soit un résultat de clôture à + 212.893,97 euros (résultat de l'exercice + résultat reporté).

En investissement, les recettes représentent un total de 1.697.295,31 euros. Elles sont constituées principalement des subventions d'équipement (270.817,24 euros) de la dotation du FCTVA de 87.060,00 euros et des amortissements pour 14.184,46 euros, auxquels s'ajoute l'excédent d'investissement reporté de 1.321.871,95 euros.



Les dépenses d'investissement pèsent pour 1.340.426,29 euros. Elles sont constituées des remboursements d'emprunts (396.170,80 euros), contractés par l'ex Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Seine (SIVS) et repris par le SMSO, et des immobilisations du SMSO.



La section d'investissement fait ainsi apparaître un résultat de l'exercice déficitaire de 965.002,93 euros, soit un résultat de clôture ramené à + 356.869,02 euros.

Toutes sections confondues, le résultat de l'exercice 2010 est de - 970.328,97 euros, pour un résultat de clôture en nette diminution par rapport à 2009 à 569.762,99 euros (1.540.091,96 euros pour 2009).

2. TRAVAUX ET ETUDES REALISES OU ENGAGES AU COURS DE L'ANNEE 2010

En 2010, le SMSO a poursuivi son action sur cinq objectifs :

- Restauration de berges : Un premier chantier réalisé, deux autres engagés, poursuite ou engagement des études initiales pour 6 autres opérations,
- Restauration de la digue de Sartrouville (dépôt du dossier d'autorisation) et prolongation sur Montesson (reprise du projet sur les compensations volumiques),
- Entretien des berges : Développement du programme sur une dizaine de sites par voie fluviale et 4 sites par voie terrestre,
- Circulations douces : Exploitation du bac Moisson-Vétheuil, lancement de la maîtrise d'ouvrages sur 3 passerelles, lancement d'une opération à Carrières-sur-Seine,
- Manifestations : 1^{ère} randonnée VTT-VTC (Seine en selle) en mai 2010 et 2^{ème} croisière sur la Seine en septembre 2010.

2.1- Chantiers de restauration des berges

Les chantiers de restauration de berges portent sur des linéaires identifiés dans le cadre du diagnostic des berges et relatifs à des projets importants en matière de confortement, de renaturation ou d'ouverture au public des berges. Ces opérations sont intégrées dans le programme d'investissement du syndicat. Pour ces réalisations, le SMSO s'adjoit les services d'un maître d'œuvre pour une mission complète.

Les opérations menées dans le cadre des chantiers d'aménagement visent :

- **à corriger des désordres importants en matière de stabilité des berges,**
- **à réaliser des aménagements importants en faveur de l'accueil du public,**
- **à mettre en œuvre des travaux de renaturation des berges pour accroître progressivement la biodiversité et favoriser la diversification des milieux sur l'ensemble du linéaire de la Seine et de l'Oise dans le Département.**

Les programmes d'aménagement menés privilégient les techniques les plus bénéfiques ou parfois, en secteur contraint, les moins impactantes pour le milieu naturel. Les critères de choix pour engager une opération de restauration de berges diffèrent en fonction des contraintes techniques, volontés locales, et des continuités à une échelle plus large (espaces naturels remarquables, corridors biologiques, schéma de randonnée, pistes cyclables ...), mais aussi en fonction des capacités financières des communes qui participent à leur réalisation.

En 2010, le SMSO a vu :

- la réalisation du premier chantier de restauration des berges sur la commune de **Triel-sur-Seine (380 ml pour 400 k€)**,
- le démarrage des opérations de **Maurecourt** (200 ml avec une profondeur de 20 à 60 ml pour 180 k€) et d'**Andrésey** (250 ml pour 340 k€),
- la poursuite ou l'engagement des études de maîtrise d'œuvre pour les dossiers de Conflans-Sainte-Honorine, Croissy-sur-Seine II, Médan, Triel-sur-Seine SIAAP, Vaux-sur-Seine, Villennes-sur-Seine.

Opération à TRIEL-SUR-SEINE, en centre-ville



AVANT



APRES



AVANT



APRES

2.2- Restauration des digues

Le SMSO a déposé, en mai 2010, le dossier de demande d'autorisation de la **restauration des 2,5 km de la digue de Sartrouville**, pour un montant estimatif de travaux de 4,8 M€ HT, auxquels s'ajoutent 1 M€ HT pour les fermetures amont et aval. Les travaux sont prévus en 2 tranches (2011-2012 et 2012-2013) et devraient débuter au printemps 2011.

Le projet de **prolongement de la digue de Sartrouville sur les berges de Montesson** a été accepté au stade avant projet, pour un montant estimatif de 3,9 M€ HT. Il est réétudié pour les compensations volumiques sur d'autres sites que ceux choisis initialement, ceux-ci s'étant avérés inadaptés à cet usage.

2.3- Chantiers d'entretien des berges

Les berges de la Seine et de l'Oise souffrent d'un déficit d'entretien courant de la ripisylve et de la végétation rivulaire qui favorise la déstabilisation des berges, affaiblit le niveau de biodiversité des milieux, et limite l'ouverture au public de ces espaces.

2010 est la première année pleine de mise en œuvre du programme d'entretien du syndicat. Pour ce programme, le SMSO assure les rôles de maître d'œuvre et de maître d'ouvrage.

Les interventions d'entretien en 2010 ont été effectuées par voie terrestre dans le cadre de marchés spécifiques et par voie fluviale dans le cadre d'un marché qui a débuté fin février.

Les interventions par voie terrestre ont concerné les berges des communes de Croissy-sur-Seine, Les Mureaux, Verneuil-sur-Seine et Moisson. Dans le cadre du marché par voie fluviale, les interventions ont concerné les communes de Bougival, Chatou, Flins-sur-Seine, Andrésy, Hardricourt, Juziers, Verneuil-sur-Seine, Triel-sur-Seine, Bennecourt et Limetz-Villez.

Dans ce cadre, le syndicat est intervenu, en tout ou partie, sur près de 9.000 mètres linéaire de berges.

Opération à LIMETZ-VILLEZ (terrestre et fluviale)



AVANT

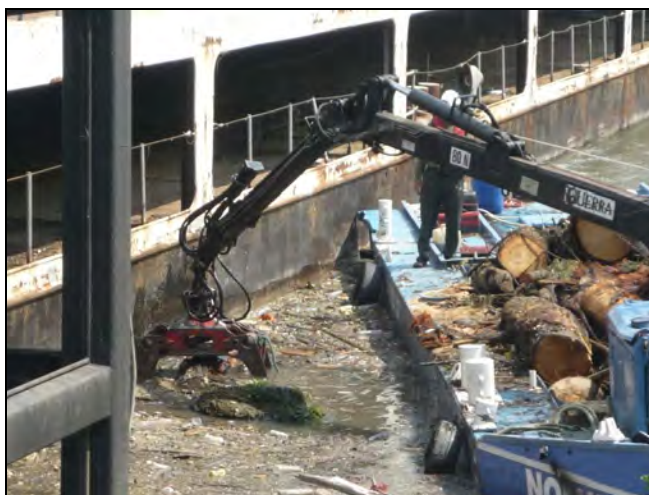


APRES

Opération à FLINS-SUR-SEINE (évacuation de déchets fluviaux)



AVANT



PENDANT TRAVAUX

Opération à VERNEUIL-SUR-SEINE (fluviale)



AVANT



APRES

Opération à CHATOU (fluviale)



AVANT



APRES

Opération aux MUREAUX (terrestre)



AVANT



APRES

2.4- Circulations douces

Bac Moisson-Vétheuil : Le SMSO a assuré la maintenance des équipements pour pérenniser le fonctionnement du **bac de franchissement de Moisson – Vétheuil**, installé en 2009. Pour cela, le syndicat a concrétisé l'opération en acquérant le bac utilisé en 2009 et en aidant financièrement les communes de Moisson et de Vétheuil pour le fonctionnement de ce bac de franchissement en 2010.

Passerelles : Le SMSO a pris la maîtrise d'ouvrage de **3 passerelles circulations douces (Mantes-Limay, Les Mureaux-Meulan, Poissy-Carières sous Poissy)** prévues dans le cadre de l'OIN Seine aval et proposées au Contrat de développement Equilibré des Yvelines (CDEY) voté par le Conseil Général des Yvelines sur ce territoire. Un mandat de maîtrise d'ouvrage a été confié à l'EPAMSA sur ces opérations, dont le lancement des études a eu lieu en novembre.

Chemins de halage : le SMSO a engagé une étude juridique sur le statut juridique des chemins de bord de Seine et particulièrement les **servitudes de halage et marchepied**, dont les conclusions sont attendues en 2011. Une première opération de réalisation par le SMSO de circulations douces a été lancée sur le territoire de Carières-sur-Seine, pour relier le pont de Bezons et Chatou.

2.5- Manifestations

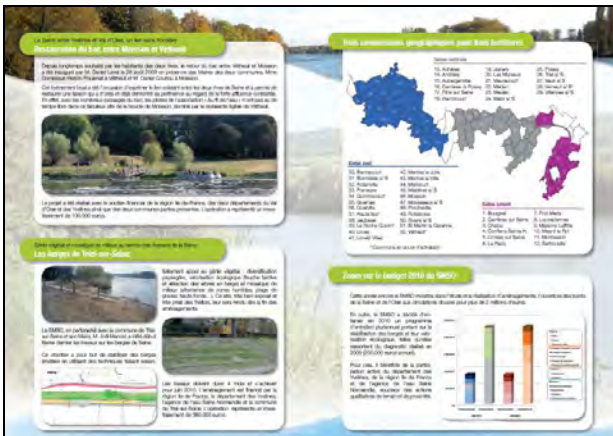
2010 a vu la première édition de la **randonnée cycliste VTT-VTC, « Seine en selle »**, qui se déroulera dorénavant chaque année sur les berges de Seine. Cette première édition a rassemblé une centaine de participants le dimanche 30 mai.



Photo d'arrivée sur la base de loisirs du Val de Seine



2010 est également l'année du lancement de la **lettre d'information « Au devant de la Seine »** (format 4p. pour deux éditions ; avril et octobre 2010, tirées à 2.500 exemplaires).



Enfin, le syndicat a lancé un concours photo sur le thème « *Seine, Oise : expression d'une fluvialité* ». Parmi les participants, le gagnant du concours a vu sa photo utilisée comme **carte de vœux 2011 du SMSO**.



M. Martinet - La Seine et l'île de Rangipont

3. SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES RÉUNIONS DU SMSO AU COURS DE L'ANNÉE 2010

3.1- Comité syndical du 4 octobre 2010

Le comité syndical du SMSO (composé de 12 conseillers généraux et 48 délégués communaux) s'est tenu **le 4 octobre 2010** dans les locaux de la Base de loisirs Val de Seine, à Verneuil-sur-Seine.

L'ordre du jour comprenait :

Le rapport d'activités : Il a rappelé que l'année 2009 a été celle du bilan du diagnostic des berges, du lancement des études de projet des opérations en attente : Croissy-sur-Seine, Conflans-Sainte-Honorine, Maurecourt, Andrésy, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Flins - Les Mureaux, Moisson-Vétheuil... et des premières opérations d'entretien à Croissy-sur-Seine, Les Mureaux et Le Mesnil-le-Roi.

La participation des communes au titre de l'année 2011 a été proposée sur la base de 0,42 € par habitant. Afin notamment de conforter la capacité d'autofinancement du SMSO pour son programme d'entretien des berges de Seine et Oise. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité moins trois abstentions.

Enfin, la réunion s'est terminée sur la présentation du programme 2010 du SMSO et des orientations pour l'année 2011.

3.2- Bureaux syndicaux

Le bureau syndical (composé de 9 conseillers généraux et 9 délégués des communes), organe délibérant du SMSO, s'est réuni **cinq fois en 2010**.

Pour rappel, les neuf représentants des communes au bureau du SMSO ont été désignés le 8 octobre 2008 comme suit :

Pour la commission géographique Seine amont

- titulaires : M. DELAUNAY (Conflans-Sainte-Honorine), M. LANGLOIS (Croissy-sur-Seine), M. PAPE (Sartrouville) ;
- suppléants : M. DUSSAUSOIS (Bougival), M. MARTIN (Le Mesnil-le-Roi), M. ROUSSEL-DEVAUX (Port-Marly).

Pour la commission géographique Seine centrale

- titulaires : M. WALTREGNY (Communauté de Communes Vexin-Seine), M. CARRIERE (Les Mureaux), M. SIX (Triel-sur-Seine) ;
- suppléants : M. OUTREMAN (Achères), M. RISPAL (Aubergenville), Mme DUTARTRE (Médan).

Pour la commission géographique Seine aval

- titulaires : M. BLIARD (Guernes), Mme HUAN (Jeufosse), M. BOUDET (Rolleboise) ;
- suppléants : M. LESCENE (St Martin la Garenne), M. ODE (Bennecourt), Mme DESCAMPS CROSNIER (Rosny-sur-Seine)

➤ Les principaux points proposés à l'ordre du jour du premier bureau du 3 février 2010 :

- Le débat d'orientations budgétaires 2010 est validé à l'unanimité,
- Des crédits d'investissement sont ouverts dans l'attente du vote du budget, dans la limite du quart des crédits inscrits en 2009,
- Les demandes de subventions complémentaires suite à la réévaluation du coût des études relatives aux travaux d'aménagement des berges à Conflans-Sainte-Honorine sont validées,
- Le bureau valide les montants des AVP, les demandes de subventions travaux et autorise la passation des avenants n°1 aux marchés de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements des berges à Bennecourt et à Maurecourt.

➤ Le second bureau du 11 mars 2010 a abordé les points suivants :

✓ Activité syndicale

- Le compte de gestion 2009 et les résultats du compte administratif 2009 sont approuvés,
- Le budget 2010 est voté à l'unanimité ainsi que les participations 2010 des membres,
- Les demandes de subventions portant sur la mise en œuvre du programme d'entretien 2010 du SMSO, de sa cellule animation et sur les études d'aménagement des berges de Seine sur les communes d'Aubergenville et de Moisson sont également validées,
- Le bureau valide les montants de l'AVP d'Andrésy et autorise les demandes de subventions et la passation de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette réhabilitation des berges de Seine.

✓ Administration du syndicat

- Le bureau adopte la mise en conformité de la délibération relative au régime des primes et indemnités du personnel du SMSO suite au changement de fondement juridique de la Prime de Service et de Rendement,

- Le Président est autorisé à signer la convention d'adhésion au CNAS,
- La prime spéciale d'installation est instaurée dans la collectivité.

➤ Les principaux points proposés à l'ordre du jour du bureau du 6 mai 2010 étaient les suivants :

- L'autorisation est donnée au Président de signer la convention avec la Préfecture des Yvelines pour l'application du dispositif de versement anticipé du FCTVA,
- La passation de l'avenant n° 4 au marché de maîtrise d'oeuvre de l'opération de prolongement de la digue de Sartrouville sur la commune de Montesson est validé,
- Le bureau valide les montants des AVP pour la réfection de la digue de Sartrouville, pour les travaux d'aménagement des berges à Médan, Vaux-sur-Seine, Croissy (2^{ème} programme) et Triel SIAAP (usine des Grésillons) et pour la réalisation des fermetures amont et aval de la digue de Sartrouville et autorise les demandes de subventions correspondantes ainsi que la passation des avenants n°1 aux marchés de maîtrise d'oeuvre pour ces six opérations,
- Le syndicat se porte maître d'ouvrage de trois passerelles circulations douces sur la Seine dans le cadre du CDEY Seine aval et recherche un mandataire à cette maîtrise d'ouvrage,
- Les demandes de subventions pour les études de circulations douces en bord de Seine à Carrières-sur-Seine sont autorisées et le bureau valide le rectificatif à apporter sur celles relatives au projet d'aménagement sur la commune de Moisson.

➤ Le bureau du 7 juillet 2010 a examiné les principaux points suivants :

✓ Activité syndicale

- Les avenants n° 1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le SIAAP, au marché de travaux de Triel-sur-Seine centre-ville et au marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des berges à Conflans sont entérinés,
- Le bureau fixe le montant des participations 2010 des communes de Vétheuil, Haute-Isle, La Roche-Guyon et Verneuil-sur-Seine suite à leur adhésion au syndicat à compter du 6 mai,
- Une délégation de signature est consentie au Président par le bureau pour faciliter l'activité du syndicat dans le cadre des marchés publics conclus par le SMSO,
- Les demandes de subventions pour l'étude de faisabilité de franchissements doux en Seine amont sont validées,
- Le bureau a statué favorablement sur l'adhésion de la commune de Port-Villez au SMSO.

✓ Administration du syndicat

- Il est décidé de ne pas appliquer les pénalités de retard à l'encontre de la société Bord à Bord pour la construction du bateau Le Gerris, ni à l'encontre d'Egis Eau dans le cadre des marchés de maîtrise d'oeuvre et de missions complémentaires pour la réfection de la digue de Sartrouville et ses fermetures amont et aval,
- Le bureau approuve le versement au CODEP78 d'une subvention de fonctionnement de 1.000 euros pour son engagement lors de l'édition 2010 de «Seine en selle».

➤ Le dernier bureau de l'année (30 novembre 2010) a statué sur :

✓ Activité syndicale

- La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité,
- La tenue du débat d'orientations budgétaires 2011 a lieu,
- Attribution de l'indemnité de conseil du receveur du SMSO, versée pour moitié à M. NISTAR et pour autre moitié à Mme BOBIN,
- Le bureau autorise le Président à signer l'avenant n°1 au marché de missions CSPS pour la digue de Sartrouville et celui passé avec la commune de Montesson sur la convention relative à l'emprunt contracté à l'époque du SIVS,
- Les demandes de subventions pour les études d'aménagement des berges de Villennes-sur-Seine et celles relative au programme d'entretien 2011 et à la cellule d'animation technique sont validées.

✓ Administration du syndicat

- Le projet d'avenant n°3 à la convention tripartite COBAHMA-SMSO-SMAGER mettant à jour la répartition relative aux ressources humaines des trois syndicats est approuvé,
- L'adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire du centre interdépartemental de gestion est autorisée,
- Le bureau accepte la mise en place des convocations de ses membres par voie électronique.

3.3- Commissions géographiques

A titre exceptionnel, du fait du développement en 2010 des opérations décidées en 2009, aucune des trois commissions géographiques, rassemblant chacune quatre représentants des communes concernées et quatre représentants du Département, ne s'est réunie durant l'année 2010.

Annexe 1 du rapport d'activités 2010

LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT

- Département des Yvelines
- Communauté de Communes Vexin-Seine (Communes de Juziers, Meulan, Mézy-sur-Seine, Vaux-sur-Seine)
- Commune d'Achères
- Commune d'Andrézy
- Commune d'Aubergenville
- Commune de Bennecourt
- Commune de Bonnières-sur-Seine
- Commune de Bougival
- Commune de Carrières-sous-Poissy
- Commune de Carrières-sur-Seine
- Commune de Chatou
- Commune de Conflans-Sainte-Honorine
- Commune de Croissy-sur-Seine
- Commune de Flins-sur-Seine
- Commune de Follainville-Dennemont
- Commune de Freneuse
- Commune de Gommecourt
- Commune de Guernes
- Commune de Guerville
- Commune d'Hardricourt
- Commune de Haute-Isle (AP du 06/05/2010)
- Commune de Jeufosse
- Commune de La Roche-Guyon (AP du 06/05/2010)
- Commune du Mesnil-le-Roi
- Commune du Pecq
- Commune des Mureaux
- Commune de Limay
- Commune de Limetz-Villez
- Commune de Louveciennes
- Commune de Maisons-Laffitte
- Commune de Mantes-la-Jolie
- Commune de Mantes-la-Ville
- Commune de Maurecourt
- Commune de Medan
- Commune de Méricourt
- Commune de Mézières-sur-Seine
- Commune de Moisson
- Commune de Montesson
- Commune des Mousseaux-sur-Seine (AP du 22/01/2009)
- Commune de Poissy
- Commune de Porcheville
- Commune de Port-Marly
- Commune de Rolleboise
- Commune de Rosny-sur-Seine
- Commune de Sartrouville
- Commune de Saint-Martin-la-Garenne
- Commune de Triel-sur-Seine
- Commune de Verneuil-sur-Seine (AP du 06/05/2010)
- Commune de Vétheuil (AP du 06/05/2010)
- Commune de Villennes-sur-Seine (AP du 22/01/2009)

Annexe 2 du rapport d'activités 2010

COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES (COMMUNES CONCERNEES)

Commission géographique Seine amont (12 communes)

Bougival	Maisons-Laffitte
Carrières-sur-Seine	Le Mesnil-le-Roi
Chatou	Montesson
Conflans-Ste-Honorine	Le Pecq
Croissy-sur-Seine	Port-Marly
Louveciennes	Sartrouville

Commission géographique Seine centrale (17 communes)

Achères	Meulan (CCVS)
Andrézy	Mézy-sur-Seine (CCVS)
Aubergenville	Les Mureaux
Carrières-sous-Poissy	Poissy
Flins-sur-Seine	Triel-sur-Seine
Hardricourt	Vaux-sur-Seine (CCVS)
Juziers (CCVS)	Verneuil-sur-Seine
Maurecourt	Villennes-sur-Seine
Medan	

Commission géographique Seine aval (23 communes)

Bennecourt	Mantes-la-Jolie
Bonnières	Mantes-la-Ville
Follainville-Dennemont	Méricourt
Freneuse	Mézières-sur-Seine
Gommecourt	Moisson
Guernes	Mousseaux-sur-Seine
Guerville	Porcheville
Haute-Isle	Rolleboise
Jeufosse	Rosny-sur-Seine
La Roche-Guyon	Saint-Martin-la-Garenne
Limay	Vétheuil
Limetz-Villez	